

# RCMP-GRC



NEW BRUNSWICK



NOUVEAU-BRUNSWICK

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE • GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



## CODIAC REGIONAL RCMP QUARTERLY REPORT

## RAPPORT TRIMESTRIEL DU SERVICE RÉGIONAL DE CODIAC DE LA GRC

T4 – 2017



Royal Canadian Mounted Police  
Gendarmerie royale du Canada

Canada

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Table des matières.....</b>	<b>1</b>
<b>Déclaration de non-responsabilité.....</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION – Service régional de Codioc de la GRC et Autorité policière régionale de Codioc.....</b>	<b>2</b>
<b>CADRE STRATÉGIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....</b>	<b>7</b>
IRC - SR : Nombre d'arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d'autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants....	8
IRC - SR : Nombre d'accidents mortels de la circulation pour 100.000 habitants.....	9
IRC - SR : Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants.....	10
<b>STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE LA CRIMINALITÉ.....</b>	<b>11</b>
IRC - PRC : Crimes contre les biens.....	12
IRC - PRC : Récidivistes arrêtés.....	13
IRC - PRC : Introductions par effraction (résidences et entreprises) pour 10.000 habitants.....	14
IRC - PRC : Nombre de jeunes récidivistes – travail en cours.....	15
<b>RESPONSABILISATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE.....</b>	<b>16</b>
IRC - RPF : Dossiers ouverts après un appel de service.....	17
IRC - RPF : Pourcentage d'appels ayant abouti à une plainte publique.....	18
IRC - RPF : HS - Pourcentage du budget (tout le personnel).....	19
IRC - RPF : Pourcentage d'appels vers le 911 traités par des opérateurs de la STO/911 dans les 20 secondes.....	20

## **DÉCLARATION DE NON-RESPONSABILITÉ**

Les données qui figurent dans ce rapport peuvent changer pour un grand nombre de raisons, en fonction du résultat des enquêtes. Pour ces raisons et pour d'autres encore, ces données ne reflètent peut-être pas celles qui sont transmises au Centre canadien de la statistique juridique.

Plus spécifiquement, l'information ici présente n'est pas nécessairement confirmée. Les incidents rapportés sont ceux pour lesquels un dossier de police a été ouvert, et peuvent ne pas refléter l'ensemble des activités policières. Selon le résultat des enquêtes, les événements peuvent faire l'objet d'une nouvelle classification, ou bien être jugés sans fondement. Quelques incidents peuvent ne pas figurer en raison d'un défaut de géolocalisation des adresses. Un délai peut s'écouler avant qu'un délit ne soit signalé, et toutes les infractions ne sont pas forcément déclarées. L'information ci-après ne convient pas aux fins de comparaison entre voisinages ou à travers le temps, en raison de la superficie des lieux, de la densité de la population, de l'influence d'autres facteurs et de l'évolution des priorités opérationnelles.

Le service régional de la GRC de Codiac et l'APRC ne sont pas responsables des erreurs, des omissions, ou des inexactitudes dans les informations mises à disposition, et ce quelle qu'en soit la raison.

Le service régional de la GRC de Codiac et l'APRC n'offrent aucune garantie ou assurance quant à la teneur, l'ordre, l'exactitude, la fiabilité, la pertinence et l'exhaustivité des informations énoncées ci-après. En outre, le service régional de la GRC de Codiac et l'APRC ne peuvent, en aucun cas, être tenus responsables de toute perte ou de tout dommage comprenant, sans toutefois s'y limiter, toute perte ou dommage direct ou indirect résultant ou découlant de l'utilisation de ces informations. Toute utilisation de ces informations, à des fins commerciales, est strictement interdite. En accédant aux données fournies par le service régional de la GRC de Codiac et par l'APRC, vous reconnaissez que l'utilisation que vous faites de ces données est soumise aux présentes conditions d'utilisation ainsi qu'à toutes modalités additionnelles. Vous reconnaissez également que le service régional de la GRC de Codiac et l'APRC se réservent le droit de modifier sans préavis les modalités ci-dessus et, dans la mesure où ces conditions d'utilisation sont modifiées, vous êtes tenu de respecter les modalités ainsi révisées.

## **INTRODUCTION – Service régional de la GRC de Codiac et Autorité policière régionale de Codiac**

Aux termes de l'Accord sur le service régional de police de Codiac, le Service régional de la GRC de Codiac doit rendre des services aussi nécessaires que le maintien de la paix, la protection de la vie et des biens, la prévention de la criminalité et des infractions aux lois du Canada et aux lois en vigueur dans la province, appréhender les criminels, les délinquants et quiconque doit être légalement placé en garde à vue, exécuter tous les mandats de perquisition et remplir tous les devoirs et les services qui incombent aux gardiens de la paix. Afin de remplir ces obligations, le Service régional de la GRC de Codiac doit concevoir et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des modèles de gestion qui répondent aux besoins spécifiques et aux priorités de leurs communautés locales.

Le Service régional de la GRC de Codiac et l'Autorité policière régionale de Codiac (APRC) s'attachent à rendre les meilleurs services possibles au moindre coût pour les contribuables. Dès lors que l'harmonisation et la responsabilisation sont essentiels pour atteindre la

rentabilité et rendre des services de qualité, un cadre de responsabilisation a été élaboré afin de guider et d'améliorer la réactivité, la responsabilisation et la transparence au sein de l'APRC et du Service régional de Codiac de la GRC (faire référence au cadre stratégique, page 4).

Le Service régional de la GRC de Codiac, en accord avec l'APRC, fournit des rapports trimestriels et annuel afin d'informer l'APRC et les différents groupes d'intervenants, y compris le public, des progrès accomplis sur divers Indicateurs de rendement clés (IRC). Le rapport comprend aussi des actions et des objectifs en lien avec le Plan annuel de performance (PAP) qui reposent fermement sur l'esprit de la mission et du mandat de la GRC.

Ce rapport vient compléter le processus de planification et de budgétisation. Le but recherché est que l'APRC, la direction de la GRC et le personnel s'en servent pour repérer les services de police prioritaires. Ceci fournit à la haute direction du Service régional de la GRC de Codiac une vue d'ensemble de la façon dont les différents services, au sein de la GRC de Codiac, travaillent afin d'atteindre les objectifs fixés pour chaque service de police prioritaire, tout en continuant à rendre un service de qualité.

Ce rapport est l'occasion, pour le Service régional de la GRC de Codiac et l'APRC, d'informer les citoyens sur les enjeux et les opportunités auxquels la communauté est confrontée dans le domaine de la sécurité publique, et de quelle façon les services de police comptent les relever.

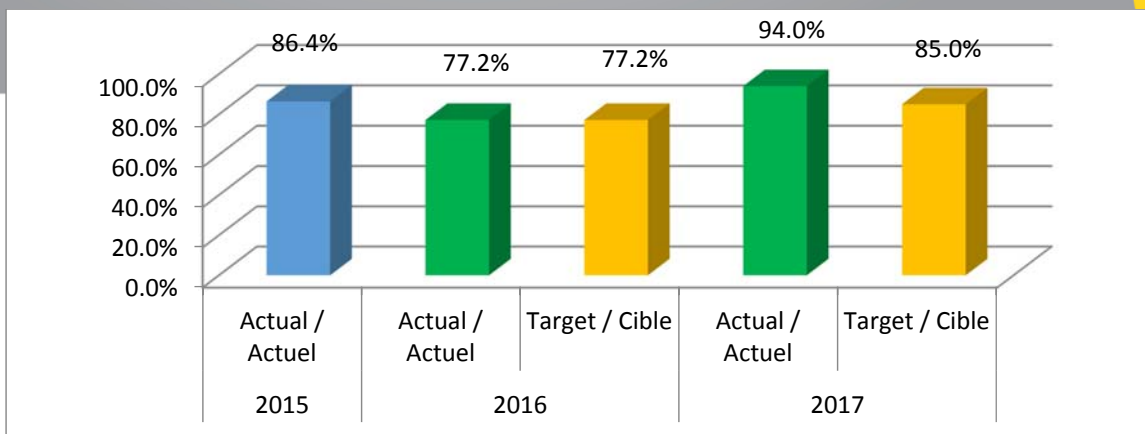
Ce rapport se compose d'informations provenant du Plan annuel de performance du Service régional de la GRC de Codiac, qui fut créé en concertation avec les trois communautés et leurs parties prenantes. Le plan annuel de performance est un document interne de la GRC qui met l'accent sur des problématiques importantes aux yeux de la communauté, au-delà des principales fonctions policières. Les objectifs essentiels sont :

1. D'accroître la sécurité de la communauté ;
2. De réduire la criminalité contre les biens (victimisation) ;
3. D'aider les personnes vulnérables ;
4. De communiquer de manière efficace.

Ce rapport se compose également de mesures quantitatives. Dans l'ensemble, et combinées avec des données historiques, ces informations sont présentées sous la forme d'indicateurs de rendement clés (IRC).

### **POURCENTAGE DE CITOYENS QUI SE SENTENT EN SÉCURITÉ DANS LA RÉGION DE CODIAC**

L'enquête communautaire est une mesure très importante qui est utilisée pour contrôler les résultats du service régional de la GRC de Codiac. Le graphique suivant illustre les réponses du public au sentiment de sécurité dans cette communauté. La plus récente enquête, menée début 2017, indique que 94% des répondants dans la région de Codiac se sentent en sécurité dans leur communauté. Dans le souci de garantir que les membres de la communauté ne soient pas interrogés trop souvent, afin d'éviter le risque d'une lassitude face aux enquêtes, celles-ci ne seront conduites que tous les deux (2) ans.



Afin de faciliter l'étude comparative de la région de Codiac avec d'autres villes, certaines données sont exprimées en fonction d'une densité de population de 1.000 ou 100.000 habitants.

Les données statistiques contenues dans ce rapport sont particulières aux prestations rendues par le service régional de la GRC de Codiac. Le lecteur doit garder à l'esprit que les résultats statistiques provenant d'autres municipalités peuvent être influencés, à des degrés variables, par un certain nombre de facteurs (voir tableau ci-dessous) et, en conséquence, peuvent avoir une incidence sur l'exactitude des comparaisons directes avec ceux de la GRC de Codiac.

Facteurs d'influence	
Tendances démographiques	Composition socioéconomique de la population d'une municipalité.*
Non-résidents	Niveau quotidien d'influx et de reflux des banlieusards, des touristes, des résidents saisonniers et des participants à des événements culturels, des spectacles ou des événements sportifs qui nécessitent des services de police n'est pas compris dans l'évaluation de la population.
Proportion personnel civil / en uniforme	Différentes politiques en ce qui concerne le type de travail pouvant être effectué par du personnel civil dans une municipalité par rapport au personnel en uniforme dans une autre.
Soutien du public	Volonté du public de dénoncer des délits et de fournir des renseignements afin de porter assistance à la police dans la résolution des enquêtes.
Signalement	Les ressources policières disponibles, les priorités du ministère, les politiques et procédures, et les méthodes d'application ont toutes une influence sur le nombre de délits signalés.
Services spécialisés	Des services de police supplémentaires peuvent être réclamés dans les aéroports, les casinos, etc.

\* Les taux de criminalité figurant dans ce rapport peuvent différer de ceux énoncés dans les publications de Statistique Canada en raison de l'emploi d'estimations courantes de population fournies par les municipalités

## CADRE STRATÉGIQUE

(Insérer ci-dessous le document déjà traduit)

[Tableau 1 – APCR – Cadre stratégique](#)

## STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La stratégie de sécurité routière du service régional de la GRC de Codiac est conforme à la Stratégie de sécurité routière 2025 du Canada vision zéro qui est d'avoir les routes les plus sûres au Canada.

Parmi les objectifs principaux de notre stratégie :

- Augmenter la sensibilisation du public et son engagement en faveur de la sécurité routière
- Améliorer la communication et la collaboration entre les parties prenantes
- Améliorer la législation et son application

Codiac reçoit des informations et des renseignements de la part du public des trois communautés, tout en recueillant des données et des analyses sur les accidents afin d'identifier les points sensibles. Les partenariats avec les services d'ingénierie de Moncton, de Riverview et de Dieppe permettent de valider l'information obtenue :

- Du matériel peut être installé afin de surveiller la circulation
- Des mesures de modération de la circulation peuvent être mises en œuvre

La communication stratégique est utilisée en liaison avec l'application des règles de sécurité routière, ce qui comprend des contrôles routiers grâce auxquels le public peut être informé et des actions coercitives fondées sur des preuves liées à des problèmes de sécurité routière. Enfin, les actions coercitives sont également fondées sur des preuves liées aux facteurs de risque qui conduisent à des accidents de la circulation (sans gravité ; avec blessure ; et mortels). Quelques-uns des plus importants facteurs clés sont :

- La distraction au volant ;
- La conduite en état d'ivresse ;
- La conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- La conduite en étant fatigué ;
- La vitesse et la conduite nerveuse ;
- Les passagers qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité

Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la sécurité routière.

<b>Objectif :</b>	<b><i>Améliorer la sécurité routière à travers l'application stratégique de la loi envers les conducteurs sous l'emprise de stupéfiants et de l'alcool</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>Au-delà de la moyenne quadriennale de 5,5 infractions pour conduite avec facultés affaiblies pour 1.000 habitants</i></b>

### Observations

- Les résultats du quatrième trimestre et de la fin de l'année vont dans la bonne direction et dépassent l'objectif de 5,5 ou 638 ; au total 677 en 2017 ;
- Nous continuons à appliquer la stratégie, aucun changement n'est nécessaire pour le moment.

(insérer le tableau 2)

Tableau 2– Nombre d'arrestations pour conduite avec facultés affaiblies et pour d'autres motifs liés à la circulation (conduite en infraction du code pénal) pour 1.000 habitants



<b>Objectif :</b>	<b><i>Diminuer les accidents mortels de la circulation</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>En dessous de la moyenne quadriennale de 2,5 accidents mortels pour 100.000 habitants</i></b>

### Observations

- Les résultats à la fin de l'année font état de 3,4 accidents mortels au cours de l'année (pour 100.000 habitants) (en réalité 4)
- Selon les analyses certains accidents sont d'origine médicale
- Pour le moment aucune modification de la stratégie de sécurité routière n'est nécessaire
- Remarque : le résultat est plus bas que celui de l'an dernier bien que la population ait augmenté de 111 à 115.000 habitants.

(insérer le tableau 3)

Tableau 3- Nombre d'accidents de la route mortels pour 100.000 habitants

## IRC – SR : Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants

<b>Objectif :</b>	<b><i>Diminuer le nombre d'accidents de la route non mortels</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>En dessous de la moyenne quadriennale de 283 accidents de la route pour 100.000 habitants</i></b>

### Observations

- A la fin de l'année, les résultats sont plus bas que ceux de l'an dernier
- Aucune tendance qui justifierait le réajustement de la stratégie l'an prochain ne s'est dégagée  
(insérer le tableau 4)

Tableau 4 – Nombre d'accidents de la route non mortels pour 100.000 habitants

## STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DE LA CRIMINALITÉ

Le service régional de la GRC de Codiac a élaboré de solides stratégies de prévention et de réduction de la criminalité, qui sont incorporées dans les principales fonctions de ce service régional de police. De nombreux groupes travaillent en commun pour assurer un ciblage stratégique des individus qui font le plus de mal dans nos communautés. Cette stratégie fondée sur la preuve a démontré sa fiabilité en diminuant efficacement la criminalité et, indirectement, en diminuant par là même la victimisation au sein de nos communautés.

Les sections du service régional de la GRC de Codiac chargées de la prévention de la criminalité comprennent :

- La section des crimes de rue
- Le service des renseignements criminels
- Le groupe des services à la jeunesse
- Le groupe de téléassistance
- Le groupe de rappel
- La section des enquêtes générales
- La section des enquêtes approfondies

Chacun de ces groupes contribue, d'une façon ou d'une autre, aux sept principes fondamentaux de la réduction de la criminalité qui, lorsqu'ils sont appliqués, se traduisent par une diminution efficace et performante de la criminalité :

- Être fondé sur l'information
- Être fondé sur le renseignement
- Concentré sur les délinquants
- Axé sur les problèmes
- Établit des relations sérieuses
- Est préventif
- Est orienté vers les résultats

Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la réduction de la criminalité et de la victimisation.

<b>Objectif :</b>	<b><i>Faire de la région de Codiac un lieu où il fait bon vivre et travailler en sécurité en diminuant les crimes contre les biens</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>Faire baisser le nombre sous la moyenne quadriennale de 5.128 ou moins</i></b>

### Observations

- Les crimes contre les biens comprennent les catégories suivantes : incendie criminel, vol, introduction par effraction, escroquerie, méfait, et possession de biens obtenus par des moyens criminels
- Les chiffres de fin d'année révèlent une hausse annuelle des crimes contre les biens. Nous pensons que ce résultat est la conséquence d'une nouvelle politique d'ouverture de dossier pour chaque cas d'escroquerie signalé, et de l'augmentation des introductions par effraction dans les entreprises
- Diminution des signalements par le public par rapport aux années passées

(insérer le tableau 5)

Tableau 5 – Réduction des crimes contre les biens

## IRC – PRC : Nombre de récidivistes arrêtés

<b>Objectif :</b>	<b><i>Accroître le nombre d'arrestations des récidivistes (individus qui font le plus de mal dans nos communautés) afin de diminuer les crimes contre les biens</i></b>
<b>But :</b>	<b>100</b>

### Observations

- Hausse significative du nombre d'arrestations (nombre record pour un seul trimestre au T3), l'objectif a été dépassé de 25 à la fin de l'année.
- Poursuivons la mise en œuvre de la stratégie.

(insérer le tableau 6)

Tableau 6 – Nombre de récidivistes arrêtés

**IRC – PRC : Introductions par effraction (résidences et entreprises) pour 10.000 habitants**

<b>Objectif :</b>	<b><i>Faire de la région de Codiac un lieu où il fait bon vivre et travailler en sécurité en diminuant les introductions par effraction</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>Diminuer le nombre sous la moyenne des 4 dernières années : 55,42 pour 10.000 habitants</i></b>

**Observations**

- Les résultats aux T2 et T3 reflètent les hausses trimestrielles observées au cours des dernières années, avec un pic des introductions par effraction au T3.
- Les résultats du T4 et de la fin de l'année indiquent une tendance à la hausse plus élevée que l'année précédente (en raison de l'augmentation des introductions par effraction dans les entreprises et de la précédente insuffisance de signalement)
- L'Unité d'intervention communautaire va disposer de 2 nouveaux agents (pas encore affectés)
- Ceci aura à l'avenir un impact sur les résultats affichés aux tableaux 12 et 14

(insérer le tableau 7)

[Tableau 7 – Introductions par effraction pour 100.000 habitants](#)

IRC - PRC : Nombre de jeunes récidivistes - **travail en cours**

<i>Objectif :</i>	<i>Diminuer le nombre de jeunes qui récidivent</i>
<i>But :</i>	<i>A déterminer</i>

## **RESPONSABILISATION PROFESSIONNELLE ET FINANCIÈRE**

Le service régional de la GRC de Codiac est guidé par la mission, la vision et les valeurs essentielles de la Gendarmerie royale du Canada.

### **MISSION**

La GRC est le service de police national du Canada. Fiers de nos traditions, et relevant nos prochains défis en toute confiance, nous sommes engagés à maintenir la paix, à faire respecter la loi et à fournir un service de qualité en partenariat avec nos communautés.

### **VISION**

La GRC :

- Est une organisation progressiste, proactive et innovante
- Rend des services de la plus haute qualité à travers un leadership, une éducation et une technologie dynamiques en collaboration avec les communautés que nous servons
- Est responsable et efficace via un partage du processus de décision
- Garantit un milieu de travail sain qui favorise le travail en équipe, une franche communication et le respect réciproque
- Promeut la sécurité des collectivités
- Fait preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

### **VALEURS FONDAMENTALES DE LA GRC**

Nous reconnaissons le dévouement de tous les employés, nous créons et maintenons un cadre de sécurité individuelle, de bien-être et de développement. Nous sommes guidés par :

- L'Intégrité
- L'honnêteté
- Le professionnalisme
- La compassion
- Le respect
- La responsabilisation

Les indicateurs de rendement clés (IRC) suivants ont pour but de mesurer les résultats du service régional de police en ce qui concerne la responsabilisation.



<b>Objectif :</b>	<b><i>Surveiller le volume des appels</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>N/A</i></b>

**Observations**

- Les résultats de la fin de l'année affichent le nombre le plus élevé d'appels de service au cours des 5 dernières années (le T3 fut au plus haut depuis que la GRC de Codiac a commencé a conserver des archives)
- Comme prévu, les résultats de 2017 dépassent nettement ceux de 2016 (3.659)
- Cette mesure quantitative sert de référence pour la responsabilisation financière et professionnelle

(insérer le tableau 8)

Tableau 8 – Appels de service

## IRC – RPF : Pourcentage d’appels ayant abouti à une plainte publique

<b>Objectif :</b>	<b><i>Diminuer le nombre de plaintes déposées</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>Moins de 1%</i></b>

### Observations

- Le nombre de plaintes publiques continue d’être extrêmement faible
- L’analyse des incidents n’a pas déterminé qu’il était nécessaire d’engager des changements aux politiques, aux procédures ou à la formation
- Le taux est d’une (1) plainte pour 903 appels de service en 2017
- Les résultats de fin d’année en 2017 sont plus faibles que l’an dernier (2016)
- Ils font la démonstration du professionnalisme et de l’imputabilité de la GRC

(insérer le tableau 9)

Tableau 9 – Pourcentage d’appels ayant abouti à une plainte publique

## IRC – RPF : HS – Pourcentage du budget (tout le personnel)

<b>Objectif :</b>	<b><i>Contrôler le niveau de dépenses en heures supplémentaires aux municipalités</i></b>
<b>But :</b>	<b><i>5% ou moins du budget total</i></b>

### Observations

- Les résultats de fin d'année 2017 affichent une baisse par rapport à l'an dernier. Bien que l'objectif soit excessif (raison : vacances d'emplois au niveau municipal et parmi les agents de police) ; pourquoi ? Difficile à remplir ou le service fait l'objet d'un examen
- L'objectif n'a pas été atteint. Parmi les stratégies : achever l'examen des services, transférer aux civils et redéployer des agents dans divers secteurs
- Les HS couvrent plusieurs secteurs et pas seulement une pénurie dans les roulements de travail (par ex. : tribunal, santé publique, unités rétros, enquêtes spéciales, événements exceptionnels, etc.)
- La moyenne des HS est de 2,3%. Municipal : 1,09%. Inévitable : 1,5%. Enq. Spé. : 4%

(insérer le tableau 10)

Tableau 10 – Pourcentage du budget (tout le personnel)

**IRC – RPF : HS – Pourcentage d’appels vers le 911 traités par des opérateurs de la STO/911 dans les 20 secondes)**

<b><i>Objectif :</i></b>	<b><i>Garantir les normes de prestation de service des centres de prise d’appels pour la sécurité du public de NB 911</i></b>
<b><i>But :</i></b>	<b><i>Répondre en moins de 20 secondes à 85% des appels vers le 911 (norme provinciale)</i></b>

**Observations**

○ Les résultats de la fin de l’année démontrent que la STO 911 atteint voire dépasse les normes de prestation de service au public

(insérer le tableau 11)

Tableau 11 – Pourcentage d’appels vers le 911 traités dans les 20 secondes

